

Cahiers d'études italiennes
Novecento ... e dintorni
Filigrana

NORME REDAZIONALI
(per testi scritti in italiano)

L'invio di un articolo ai fini della pubblicazione in un numero della rivista *Cahiers d'études italiennes* implica l'accettazione da parte dell'autore delle condizioni seguenti:

- l'autore cede alle Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble (Ellug) l'insieme dei diritti di pubblicazione e di rappresentazione relativi alla sua opera o al suo contributo: un contratto di cessione dei diritti d'autore gli sarà inviato se la pubblicazione è accettata;
- in caso di riproduzione (di un testo, di una fotografia, di un disegno, ecc.) da un'opera o da un articolo, l'autore deve ottenere preventivamente le autorizzazioni necessarie e consegnarle insieme con il suo dattiloscritto.

Elementi che devono fornire gli autori

- La rivista accetta articoli in francese, italiano e inglese, e gli autori sono pregati, in linea di massima, di inviare articoli scritti nella loro lingua madre.
- Una versione digitale dell'articolo (caratteri Times New Roman, corpo 12 per il testo, 10 per le note, 10 per le citazioni di tre righe o più, interlinea 1, senza salto di linea fra i paragrafi, formato .doc o .docx) deve essere consegnata ai coordinatori del numero.
- Un abstract e delle parole chiave in francese, italiano e inglese devono essere sistematicamente forniti dall'autore. Anche il titolo dell'articolo deve essere indicato in francese, italiano e inglese. Questi dati sono utili per ottimizzare il riferenziamento dell'articolo su Internet e renderlo più accessibile.
- Tutte le illustrazioni (figure, tabelle) saranno numerate e consegnate in files separati, a alta risoluzione (300 dpi). Ogni illustrazione deve essere accompagnata da un titolo (eventualmente da una didascalia) e annunciata nel testo con un numero di richiamo fra parentesi.

Regole di base per la presentazione dei testi

- Numerare le pagine del testo dall'inizio alla fine.
- Le regole di punteggiatura di ogni lingua devono essere scrupolosamente rispettate, sia in un articolo scritto interamente in lingua straniera sia in una citazione.
- Titoli intermedi e sottotitoli: la gerarchia deve essere chiaramente indicata. Non ci sarà salto di linea fra i paragrafi. Si eviteranno nel testo corrente i rimandi ai titoli intermedi e ai sottotitoli.
- Le citazioni brevi (meno di tre linee, o meno di 40 parole) saranno integrate nel testo corrente, in tondo tra virgolette.
- Le citazioni lunghe (tre linee o più), evidenziate rispetto al testo corrente, devono essere «a blocchetto», ossia con stacco di una riga dal testo sopra e sotto, composte in corpo 10, tabulazione a sinistra, senza virgolette, indicando gli *omissis* con tre puntini tra parentesi quadre [...].
- Le note sono numerate in cifre arabe.

I. LETTERE, ACCENTI, TRATTINI

I.1. a) Maiuscole e minuscole, se necessario, vanno accentuate (é, è, É, È, ecc.); b) Non utilizzare l'apostrofo per segnare un accento (es.: È e non E'); c) Per i puntini di sospensione,

utilizzare il tasto adeguato [...] e non il tasto «punto» ripetuto tre volte [. . .]; d) Utilizzare, quando necessario, la lineetta tipografica [—] (detta «lineato al quadratone») e non confonderla col trattino d'unione [-], per evidenziare un inciso. Es.: «questi fatti risalgono — disse — a 25-30 anni fa».

I.2. Per indicare i secoli usare il numero romano maiuscolo in corpo 12, senza la lettera «o» in esponente. Es: XX secolo e non xx^o secolo.

II. CARATTERI, MAIUSCOLE

II.1. Si utilizzeranno soltanto il tondo e il corsivo. Evitare di sottolineare le parole (ad esempio i titoli di opere) e non usare mai il grassetto, nemmeno nei titoli; utilizzare il corsivo (es.: *Il canzoniere* > *Il canzoniere*).

II.2. Per i titoli di opere: a) utilizzare la maiuscola unicamente per la prima lettera, salvo per i nomi di persona, di luogo, e altri casi particolari (es.: *La légende des siècles*, *Il diavolo al Pontelungo*, ecc.); b) se il titolo inizia con un articolo ed è preceduto dalle preposizioni a, di, da, scegliere di preferenza la preposizione articolata corrispondente. Es.: «il poeta dell'*Infinito*».

II.3. Normalmente il corsivo è riservato ai titoli di opere e a parole straniere citate in lingua originale nel testo (non deve essere usato per le citazioni fra virgolette).

II.4. Non scrivere in maiuscolo un nome proprio all'interno di una frase. Es.: «Sappiamo che MANZONI ha pubblicato [...]» [forma scorretta] > «Sappiamo che Manzoni ha pubblicato [...]» [forma corretta].

II.5. Se, eccezionalmente, occorre scrivere una o più parole in maiuscolo, utilizzare il maiuscoletto. Es.: «[...] la PACE [e non PACE], ecco la sua suprema aspirazione».

II.6. All'interno del testo gli autori (o i personaggi di un'opera) sono indicati per mezzo di nome e cognome (o soltanto cognome). Es.: «[...] Luigi Pirandello [oppure: Pirandello] mostra, in questo dramma [...]» (da evitare: L. Pirandello).

III. APOSTROFO E VIRGOLETTE

III.1. Utilizzare sempre le virgolette tipografiche: [« »] [“ ”] [‘ ’].

III.2. Per l'uso delle virgolette, attenersi alle indicazioni seguenti: a) si utilizzeranno le virgolette basse [« »] (*caporali*) per una citazione letterale. Es.: «Non l'avrei mai immaginato»; b) si useranno le virgolette alte (*apici doppi*) per una citazione all'interno di un'altra citazione. Es.: «Poi disse: “Amici miei, non sono candidato”. Lo stupore fu grande. Era questa la sua “ambizione”»; c) si potranno usare gli apici singoli per mettere in rilievo un termine isolato. Es.: «Il concetto di ‘scriptible’ è usato da Barthes per [...]»

III.3. La citazione letterale di un brano si fa in tondo, tra virgolette. Se si omette un brano, si indica l'omissione con dei puntini di sospensione tra parentesi quadre. Es.: «La descrizione del paesaggio [...] diventa più originale nel secondo libro».

La notazione percentuale va collocata subito dopo il numero. Es.: 15%

III.4. Il punto fermo alla fine della citazione va collocato dopo le virgolette di chiusura. È omissso se segue un riferimento bibliografico. Es. 1: «La sua ambizione è grande». Es. 2: «La sua ambizione è grande» (p. 25).

IV. PUNTEGGIATURA, SPAZI BIANCHI, SPAZI UNIFICATORI

IV.1. Si eviterà di mettere uno spazio bianco sia dopo le virgolette (*caporali*) di apertura e prima delle virgolette (*caporali*) di chiusura, sia prima del punto interrogativo, del punto esclamativo, del punto e virgola, dei due punti. Es. 1: «Aveva dichiarato: “Il suo progetto è irrealizzabile”. Questa era invero l'opinione comune». Es. 2: «Che freddo! Mettiti il cappotto».

IV.2. Uno spazio è di norma dopo la virgola, il punto e virgola, i due punti, il punto interrogativo o esclamativo.

IV.3. Dopo p. o pp. (e v. o vv.) e prima dei numeri, dopo l'iniziale di un nome e prima del cognome, e in altri casi simili, quando non si vuole che il testo vada automaticamente a capo separando due elementi testuali strettamente connessi, si prega di inserire uno spazio unificatore [*non-breaking space*, in francese: *espace insécable*], ottenuto battendo simultaneamente la barra spaziatrice, il tasto del «maiuscolo» e il tasto «Ctrl»).

V. RIFERIMENTI BIBLIOGRAFICI, FONTI

V.1. Note

V.1.1 I richiami di nota, che non saranno precedute da nessuno spazio, vanno posti prima del segno di punteggiatura, ma dopo la virgoletta finale, il punto esclamativo, il punto interrogativo e i punti di sospensione. Es. 1: «citazione incompleta»³. Es. 2: «citazione completa!»³. Es. 3: (parole o frasi fra parentesi)³. Es. 4: ...³

Presentazione dei riferimenti bibliografici nelle note

V.2. Opere

V.2.1. Iniziale dell'autore, puntata; Cognome; *titolo* [in corsivo]; luogo di edizione; casa editrice; eventualmente titolo della collana, anno (eventualmente, fra parentesi, data della prima edizione), pagina/e. Es. 1: G. Contini, *Un'idea di Dante. Saggi danteschi*, Torino, Einaudi, 1976. Es. 2: B. Nardi, *Saggi di filosofia dantesca*, Firenze, La Nuova Italia, 1967 (1930). Es. 3 : J.-J. Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Paris, Gallimard, «Folio», 1995 (1964).

V.2.2. Se il medesimo titolo è citato successivamente, si indichi l'autore nello stesso modo, seguito da: parte del titolo in corsivo, cit. (in tondo) e pagina: G. Contini, *Un'idea di Dante*, cit., p. 21.

V.2.3. L'indicazione del volume precederà il nome della città. D. Alighieri, *Rime*, a cura di D. De Robertis, vol. I, Firenze, Le Lettere, 2002, pp. 122-123.

V.3. Curatele, edizioni critiche, commenti, traduzioni

Il nome del curatore o del traduttore è indicato dopo il titolo dell'opera, nel modo seguente: iniziale puntata del nome, cognome introdotto da «a cura di» (o da indicazione simile, secondo il frontespizio). Es.: D. Alighieri, *Rime della maturità e dell'esilio*, a cura di M. Barbi e V. Pernicone, Firenze, Le Monnier, 1969. F. Petrarca, *Le «Rime sparse»*, commentate da E. Chiorboli, Milano, Trevisini, 1924.

V.4. Saggi in raccolte del medesimo autore

G. Gambarin, *Una disgrazia postuma del Foscolo*, in Id., *Saggi foscoliani e altri studi*, con una presentazione di M. Fubini, Roma, Bonacci, 1978 (1954), pp. 125-152. Per il femminile si userà Ead.

V.5. Saggi in opere collettanee

R. Antonelli, *Subsistant igitur ignorantie sectatores*, in M. Picone (a cura di), *Guittone d'Arezzo nel settimo centenario della morte*, Atti del Convegno internazionale di Arezzo (22-24 aprile 1994), Firenze, Cesati, pp. 337-349.

V.6. Riviste

V.6.1 Articoli nelle riviste: iniziale del nome puntata e cognome dell'autore in tondo, titolo dell'articolo in corsivo, «Nome della rivista» in tondo tra virgolette basse, annata in numero romano seguita dall'anno e dall'eventuale numero di fascicolo (se la numerazione delle

pagine ricomincia ad ogni fascicolo di ciascuna annata). Es.: E. Fenzi, *Da Petronilla a Petra*, «Il Nome nel testo», vol. IV, n° 2, 2002, pp. 61-81. M. Zolezzi, *Sulle relazioni di Pietro Verri con i Trasformati e il Parini*, «Aevum», vol. XLI, 1967, pp. 114-152.

V.6.2. Se il medesimo articolo è citato successivamente, si procede come per i libri: M. Zolezzi, *Sulle relazioni*, cit., p. 120.

V.6.3. Se l'articolo, dopo la prima pubblicazione, è stato successivamente incluso in una raccolta di saggi del medesimo autore, si cita quest'ultima, indicando, subito dopo l'anno di pubblicazione della raccolta, la data originaria del contributo tra parentesi tonde (): C. Dionisotti, *Foscolo esule*, in Id., *Appunti sui moderni. Foscolo, Leopardi, Manzoni e altri*, Bologna, Il Mulino, 1988 (1981), pp. 55-77.

V.7. Archivi

Archivio di Stato di Milano [ASMi], *Studi*, p.a., c. 450, aprile 1746.

VI. ABBREVIAZIONI

VI.1. Quando il riferimento bibliografico corrisponde esattamente a quello della nota immediatamente precedente, impiegare *ibid.* (per *ibidem*).

VI.2. Se la pagina è diversa, utilizzare *ivi* (ad es.: *ivi*, p. 32).

VI.3. Se si rimanda all'unica opera già citata dello stesso autore si potrà usare la forma seguente: G. Leopardi, *op. cit.*, p. 154; se all'unico articolo, si scriverà: *art. cit.* (in tondo).

NB: L'abbreviazione «AA.VV.» (cioè «autori vari») deve essere assolutamente evitata, non avendo alcun valore bibliografico. Può essere correttamente sostituita citando il primo nome degli autori seguito da «*et alii*» o con l'indicazione, in successione, degli autori, separati tra loro da una virgola, qualora essi siano due o tre.

– Abbreviazioni d'uso comune:

p. / pp. = pagina/-e

v. / vv. = verso/-i

c. / cc. = carta/-e

col. / coll. = colonna/-e

ms. / mss. = manoscritto/-i

sg. / sgg. = seguente/-i

n° / n¹ = numero/-i [NB: lettera "o" in esponente (°) e non il segno di grado (°)]

vol. / voll. = volume

t. / tt. = tomo/-i

cap. / capp. = capitolo/-i

n. / nn. = nota/-e

f. / ff. = foglio/-i

par. / parr. (§ / §§) = paragrafo/-i

cart./ cartt. = cartella/cartelle

c.s. = in corso di stampa

cfr. = confronta

fasc. = fascicolo

ed. / edd. = edizione/-i

N.d.A. = nota dell'autore

N.d.T. = nota del traduttore

ca = circa

a.C. / d.C. = avanti Cristo / dopo Cristo

sec. / secc. = secolo/-i

ecc. = eccetera

s.n. = senza nome

s.d. = senza data

infra

supra

passim

loc. cit.

ad loc.

et alii (per autori/curatori multipli di testo già citato; ad es.: Berengo *et alii*, *Lezioni sul Foscolo*)

Per testi citati frequentemente, ogni relatore può introdurre abbreviazioni specifiche, indicandole la prima volta tra parentesi quadre precedute dalla parola *infra* in tondo. Es.: *Julie ou la nouvelle Héloïse* [*infra NH*].

VI.4. Richiami alle pagine o ai versi

p. 33

pp. 1-5

pp. 20-21

pp. 105-108

pp. 118-119

pp. 118-139

pp. 27 sgg.

v. / vv.

Cahiers d'études italiennes

Novecento... e dintorni

Filigrana

NORMES RÉDACTIONNELLES

(pour les textes rédigés en français)

L'envoi d'un article pour publication dans un numéro de la revue *Cahiers d'études italiennes* implique l'acceptation par l'auteur des conditions suivantes :

- l'auteur cède aux Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble (Ellug) l'ensemble des droits de publication et de représentation relatifs à son œuvre ou sa contribution : un contrat de cession de droits lui sera adressé si la publication est acceptée ;
- en cas d'emprunt (texte, photographie, croquis...) fait à un ouvrage ou à un article, l'auteur doit obtenir préalablement les autorisations nécessaires et les remettre en même temps que son manuscrit.

Éléments à fournir par les auteurs

- Une version numérique de l'article (caractères Times New Roman, corps 12 pour le texte, 10 pour les notes, 10 pour les citations de plus de trois lignes, interligne 1 sans saut de ligne entre les paragraphes, format .doc ou .docx) doit être remise aux coordinateurs du numéro.
- Un résumé et des mots-clés en français, en italien et en anglais doivent être systématiquement fournis par l'auteur. Le titre de l'article doit aussi être indiqué en français, en italien et en anglais. Ces données sont utiles pour optimiser le référencement de l'article sur Internet et faciliter son accessibilité.
- Toutes les illustrations, quelle que soit leur nature (figures, tableaux), seront numérotées et remises sous forme de fichiers séparés, en haute résolution (300 dpi). Chaque illustration devra être accompagnée d'un titre (éventuellement d'une légende) et annoncée dans le texte par un numéro d'appel entre parenthèses.

Règles de base pour la présentation des textes

- Paginer l'ensemble du texte.
- Les règles de ponctuation de chaque langue doivent être scrupuleusement respectées, tant dans un article intégralement écrit en langue étrangère que dans une citation.
- Intertitres et sous-titres : la hiérarchie doit en être clairement indiquée. Ne pas sauter de ligne entre les paragraphes. Éviter dans le texte courant les renvois vers les intertitres et sous-titres.
- Les citations courtes (moins de trois lignes, ou moins de 40 mots) seront intégrées au texte courant, en romain entre guillemets.
- Les citations longues (trois lignes et plus) sont séparées du texte par des espaces avant et après, sans guillemets, avec un retrait à gauche.
- Les notes seront numérotées en chiffres arabes.

La revue accepte des articles en français, italien et anglais ; comme règle générale, les auteurs sont priés de rédiger les articles dans leur langue maternelle.

I. LETTRES, ACCENTS, TIRETS

I.1. a) utiliser toujours les majuscules accentués : À, É, È, Ê, etc. ; b) ne pas utiliser l’apostrophe pour marquer un accent : È (et non pas E’), etc. ; c) pour le trois points de suspension, appuyer simultanément sur les touches ALT + CTRL + MAJ + touche « point » sur PC (ALT + touche « point » sur Mac) et non pas la touche « point » répétée trois fois [. . .] ; d) utiliser toujours la ligature œ (ex. : *œuvre* et non pas *oeuvre*, *œil* et non pas *oeil* ; e) pour indiquer une proposition incise utiliser le tiret « cadratin » [—] et non pas le trait d’union [-] ; le second tiret d’incise sera supprimé avant un signe de ponctuation final.

I.2. On composera en chiffres romains petites capitales les nombres concernant les siècles (dans le même corps du texte suivi de la lettre « e » en exposant ; ex. : le XX^e siècle [mais vol. VII et Louis XVI]) et les divisions secondaires d’un ouvrage (chapitres, couplets de chansons, épîtres, leçons, odes, sonnets, stances, strophes, scènes de théâtre, pages de préface, d’avant-propos, d’introduction — dites parfois pages de lettres — ; ex. : chapitre VIII, p. I-XI).

II. STYLES ET CARACTÈRES

II.1. On utilise uniquement le romain et l’italique. Éviter le gras et ne jamais souligner les mots, notamment les titres d’ouvrages qu’il convient d’écrire en italique (ex. : *Il canzoniere* > *Il canzoniere*).

II.2. Limiter l’emploi des majuscules : la plupart des mots en français n’en prennent pas. Ne jamais écrire des mots entiers, des phrases, des titres en majuscules ou des noms propres en lettres capitales. N’utiliser les capitales que pour les sigles.

Pour les titres d’ouvrages français et italiens : a) on n’utilisera la majuscule que pour la première lettre du premier mot, pour la première lettre des patronymes, des toponymes, etc., et dans d’autres cas d’espèce (ex. : *La légende des siècles*, *Il diavolo al Pontelungo*, etc.) ; b) si le titre commence par un article masculin, singulier (non élide) ou pluriel, et qu’il est précédé de la préposition à ou de, utiliser l’article contracté : « le poète des *Fleurs du mal*, les allusions au *Soir* [titre : *Le soir*]... ».

Pour les titres d’articles et d’ouvrages anglais, on inscrira en majuscules tous les noms, pronoms, adjectifs ; en minuscules les articles (*a, an, the*), verbes, adverbes, conjonctions de subordination (*if, because, as, that...*) et de coordination (*and, but, or, for, nor*) et prépositions (*about, at, before, between, by, from, in, on...*).

II.3. L’italique est utilisé pour les titres d’ouvrages, les expressions latines (abrégées ou non), les mots étrangers et les citations courtes en langue étrangère. En revanche, les noms de sociétés et organismes étrangers seront composés en romain.

II.4. On n’écrira pas en majuscules un patronyme à l’intérieur d’une phrase. Ex. : « Nous savons que VICO a publié... » [forme incorrecte] > « Nous savons que Vico a publié... » [forme correcte].

II.5. Si, exceptionnellement, on doit écrire un mot en majuscules, on utilisera les petites capitales. Ex. : « [...] la PAIX [et non pas PAIX], telle était sa suprême aspiration. »

II.6. À l’intérieur d’un paragraphe les auteurs (ou les personnages d’une œuvre) sont désignés par leur prénom et leur nom (ou par leur nom uniquement). Ex. : « [...] Luigi Pirandello [ou bien : Pirandello] montre, dans cette pièce... » (à éviter : L. Pirandello).

III. GUILLEMETS

III.1. Utiliser toujours l’apostrophe et les guillemets typographiques : [« »] [“ ”] [‘ ’].

III.2. Pour l’utilisation des guillemets, respecter les indications suivantes : a) on utilisera toujours les guillemets français en forme de chevrons [« »] (*caporali* en italien), qu’il s’agisse d’une citation longue de premier rang ou d’un seul mot (ex. : le « progrès », tel qu’il le concevait... ; « Jamais je n’aurais imaginé cela ») ; b) les guillemets anglais doubles (*apici doppi* en italien) ne s’utilisent que pour une citation de deuxième rang insérée à l’intérieur

d'une autre citation Ex. : « Il dit ensuite : “Mes amis, je ne suis pas candidat.” L'étonnement fut grand. » ; c) les guillemets simples pourront être utilisés pour mettre en relief un terme particulier.

NB : dans un texte anglais, on utilisera les guillemets doubles [“ ”] pour marquer une citation de premier rang et les guillemets simples [‘ ’] pour une citation de deuxième rang.

III.3. La citation littérale d'un passage est faite en romain entre guillemets. Si l'on omet un ou plusieurs mots, on aura recours aux trois points de suspension entre crochets. Ex. : « La description du paysage [...] devient plus originale dans le deuxième livre. »

III.4. Lorsqu'une citation est introduite par un deux-points et débute par une phrase complète, le premier mot prend une capitale initiale et le point final se place avant le guillemet fermant (après dans le cas contraire). Ex. 1 : Voici ce qu'il a écrit : « La vie est belle. » En réalité... Ex. 2 : Il a écrit que « la vie est belle ». En réalité...

IV. PONCTUATION, ESPACEMENT, ESPACES INSÉCABLES

IV.1. Les espaces insécables (obtenus en pressant simultanément les touches « majuscule », « espace » et « ctrl » sur PC, ou les touches « majuscule », « alt » et « espace » sur Mac) doivent toujours être utilisés : a) avant les deux-points, le point virgule, le point d'exclamation, le point d'interrogation et les guillemets fermants (contrairement à l'anglais et l'italien), ainsi que les signes %, ‰ et °C (sous le logiciel Microsoft Word, ces espaces insécables sont généralement insérés automatiquement lors de la saisie du texte) ; b) après les guillemets ouvrants. On n'utilise pas d'espaces insécables avec les guillemets anglais [“ ”]. Ex. : « Il avait déclaré : “Mon ambition m'a perdu !” En réalité la situation était plus simple ; du moins plus simple qu'il ne le pensait. »

IV.2. Les espaces sont obligatoires après la virgule, le point-virgule, les deux-points, les points de suspension et le point. Concernant les tirets d'incise, il est d'usage d'insérer un espace insécable après le premier tiret et avant le second tiret, comme en italien, mais contrairement à l'anglais dont l'usage est de ne pas introduire d'espacement avant et après chacun des tirets (les mots et les tirets étant accolés).

V. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES, SOURCES

V.1. Notes de bas de page

V.1.1 L'appel de note se fait au moyen d'un chiffre arabe en exposant dans le même corps du texte principal. Les appels de note sont numérotés de façon continue, de 1 à x, du début à la fin du texte.

L'appel de note dans un texte en français précède toujours la ponctuation, contrairement à la tradition anglo-américaine qui le place toujours après. Dans le cas d'une citation, il est placé avant le guillemet fermant.

Attention : s'il s'agit d'une phrase complète, le point final se place également avant le guillemet fermant.

Exemples :

Comment dois-je placer cet appel de note¹ ?

On peut aussi placer cet appel de note comme cela²...

L'appel se place toujours ainsi³.

Le professeur leur dit : « Placez correctement cet appel⁴. » [Notons que lorsque la citation est introduite par un deux-points et débute par une phrase entière, le premier mot prend une capitale initiale.]

Le professeur leur a demandé de « place[r] correctement cet appel⁵ ».

Le professeur a dit que l'« appel de note⁶ » n'est pas bien placé.

L'appel se place directement après le mot⁷ auquel il se rapporte. [Notons qu'il n'est jamais inscrit en italique lorsqu'il suit un mot mis en italique.]

L'appel de note sera suivi d'un point final en fin de phrase, même s'il est précédé du point accompagnant un mot abrégé.

Exemples :

etc.⁸.

apr. J.-C.⁹.

V.2. Présentation des références bibliographiques en fin d'article ou en cas de bibliographie générale

Les références bibliographiques sont listées en fin d'article par ordre alphabétique des noms d'auteurs, puis dans l'ordre chronologique de l'année de publication. Pour les références sans auteur et œuvres collaboratives, il convient de placer le titre en premier et de les classer en considérant la première lettre du premier mot significatif du titre, la mention « Anonyme » étant à proscrire absolument.

Dans la bibliographie placée en fin d'article, le nom des auteurs devra être indiqué en petites capitales (accentuées le cas échéant), suivi du ou des prénom(s) *in extenso*.

En revanche, pour les références bibliographiques placées en notes de bas de page (et si l'article contient déjà une bibliographie finale), on indique le nom des auteurs en minuscules, précédé simplement de l'initiale du prénom.

Les différents éléments constituant une référence bibliographique seront séparés par des virgules.

Pour les articles rédigés en français, le nom des villes sera indiqué dans sa forme francisée.

Ex. : Londres et non pas London.

Présentation des références bibliographiques en notes de bas de page

V.2. Ouvrages (monographies)

V.2.1. Pour la citation d'un ouvrage on suivra les normes suivantes : initiale du prénom + Nom, *titre* [italique], (éventuellement mention du nom du traducteur, et/ou du préfacier et/ou du directeur de publication), lieu d'édition, maison d'édition, titre de la collection entre guillemets, année (éventuellement, entre parenthèses, la date de la 1^{re} édition).

Ex. : Dante, *Œuvres complètes*, traduction nouvelle sous la direction de Ch. Bec, Paris, Le Livre de Poche, « La Pochothèque. Classiques Modernes », 1996 (1976).

V.2.2. Si le même ouvrage est cité de nouveau, on indique l'auteur de la même façon, suivi d'une partie du titre en italique, puis la mention « ouvr. cité », la page ou la séquence de pages. Ex. : G. Contini, *Un'idea di Dante*, ouvr. cité, p. 21-23.

V.2.3. Pour indiquer les ouvrages en plusieurs volumes : D. Alighieri, *Rime*, D. De Robertis (éd.), vol. I, Florence, Le Lettere, 2002, p. 122-123.

V.3. Éditions critiques, commentaires, traductions

Le nom du responsable de l'édition est indiqué après le titre de l'ouvrage.

Ex. : D. Alighieri, *Rime della maturità e dell'esilio*, M. Barbi et V. Pernicone (éds), Florence, Le Monnier, 1969 ; F. Petrarca, *Le « Rime sparse »*, commenté par E. Chiorboli, Milan, Trevisini, 1924.

V.4. Essais dans des recueils du même auteur

G. Gambarin, *Una disgrazia postuma del Foscolo* (1954), dans Id., *Saggi foscoliani e altri studi*, avec une présentation de M. Fubini, Rome, Bonacci, 1978, p. 125-152. [Utiliser Ead. si l'auteur est une femme.]

V.5. Contributions dans des ouvrages collectifs

R. Antonelli, *Subsistant igitur ignorantie sectatores*, dans M. Picone (éd.), *Guittone d'Arezzo nel settimo centenario della morte*, Atti del Convegno internazionale di Arezzo (22-24 avril 1994), Florence, Cesati, 1996, p. 337-349 ; G. Bertrand (dir.), *Le masque à Venise*, Florence, Olschki, 2014.

V.6. Revues

VI.6.1. Article dans une revue : initiale du prénom de l'auteur + Nom, « titre de l'article » [entre guillemets], *Nom de la revue* (en italique). Ex. : E. Fenzi, « Da Petronilla a Petra », *il Nome nel testo*, vol. IV, 2002, p. 61-81 ; A. Dupont, « La notion de bonheur dans la littérature contemporaine », *Revue littéraire*, vol. XXVI, n° 2, 1997, p. 21-34.

VI.6.2. Si le même article est cité de nouveau, on applique la même règle que pour les ouvrages, mais en utilisant la mention « art. cité ». Ex. : A. Dupont, « La notion de bonheur », art. cité, p. 120.

VI.6.3. Si l'article, après sa 1^{re} publication, a été inclus dans un recueil d'articles du même auteur, on citera ce dernier en indiquant entre parenthèses, après la date de publication du recueil la date de la 1^{re} publication. Ex. : C. Dionisotti, *Foscolo esule*, dans Id., *Appunti sui moderni. Foscolo, Leopardi, Manzoni e altri*, Bologne, Il Mulino, 1988 (1981), p. 55-77.

VI. ABRÉVIATIONS

VI.1. Dans une note, pour renvoyer à un document précédemment cité, on veillera à ne pas confondre les trois renvois suivants : a) *ibid.*, p. 15 [*ibid.* (pour *ibidem*) est utilisé lorsqu'on cite la même référence dans deux notes consécutives ; on fait suivre l'abréviation du numéro de la page citée, sauf s'il s'agit de la même page] ; b) G. Leopardi, *ouvr. cité*, p. 154 [« *ouvr. cité* » (pour « *ouvrage cité* ») renvoie au seul ouvrage de Leopardi déjà cité] ; c) E. Raimondi, *art. cité*, p. 154 [« *art. cité* » (pour « *article cité* ») renvoie au seul article de Raimondi déjà cité].

VI.2. L'abréviation de page(s) est toujours p. (singulier et pluriel). Ex. : p. 23, p. 54-59, p. 122-128 [et non pas pp. 122-28], p. 122 et suiv. [pour « et suivantes » ; on évitera l'abréviation latine *sqq.* (pour *sequunturque*)]. Il en va de même pour les dates. Ex. : les années 1640-1647 [et non pas les années 1640-47]. On se contentera d'indiquer la ou les pages citées, sans mentionner la pagination complète d'un article de revue ou d'un chapitre. Ex. : A. Dupont, « La notion de bonheur dans la littérature contemporaine », *Revue littéraire*, vol. XXVI, n° 2, 1997, p. 32 [et non pas p. 21-34 : 32].

VI.3. On utilisera « Cf. » (cf.) pour renvoyer à un passage précis d'un ouvrage, « Voir... » (voir) pour renvoyer le lecteur à l'ensemble d'un ouvrage.

VI.4. Pour des textes cités fréquemment chaque auteur peut introduire des abréviations spécifiques, en les indiquant la 1^{re} fois entre crochets précédés par le mot *infra* en romain. Ex. : *Julie ou la nouvelle Héloïse* [*infra NH*].